

VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

VACANCES HIVER 2027



Séjour 8/15 ans



CHAMPIGNY-SUR-MARNE





C'EST BIENTÔT LES VACANCES D'HIVER !

Comme chaque année, la Ville de Champigny-sur-Marne vous propose un séjour d'hiver, pour profiter pleinement des vacances à la montagne.

Pour les enfants et les adolescents, du 7 au 14 février 2027, 48 places sont proposées aux 8-11 ans et aux 12-15 ans. Au programme : ski sur le domaine du Val d'Arly, luge, randonnées, constructions d'igloos et de nombreuses autres activités pour vivre une semaine riche en découvertes, qu'elles soient sportives, mais aussi culinaires !

Retrouvez toutes les informations pratiques dans cette plaquette, afin de préparer votre séjour en toute sérénité et n'hésitez pas à vous rapprocher du pôle Organisation

Séjours et Vacances (200, rue de Verdun) en centre-ville du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ou joignable au 01 89 12 43 98.

Bon séjour à la montagne avec Champigny !

LAURENT JEANNE

Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Île-de-France

N'hésitez pas à vous rapprocher du
Service des temps de l'Enfant (Pôle
Organisation Séjours Vacances)
200, rue de Verdun
01 89 12 43 98
osv@mairie-champigny94.fr

SÉJOURS 8/15 ANS

INFOS

Glisse Savoie
du 7 au 14 février 2027
48 places pour les 8/11 ans et 12/15 ans
Voyage en train et/ou car
**Inscription du 2 novembre
au 12 décembre 2026**

Les Charmettes : la montagne grandeur nature !

Bienvenue aux **Charmettes**, un chalet chaleureux et confortable où tout est pensé pour offrir à nos jeunes un séjour inoubliable au cœur des montagnes savoyardes ! Avec ses **chambres de 2 à 6 lits**, ses espaces dédiés aux activités et sa délicieuse **cuisine savoyarde**, le chalet sera un véritable cocon, après des journées riches en découvertes et en aventures.

À chacun son rythme, à chacun ses plaisirs !

Sur le magnifique domaine skiable du Val d'Arly, chacun pourra (re)découvrir les joies de la glisse, quel que soit son niveau.

Au programme :

- Ski alpin
- Luge et jeux dans la neige
- Batailles de boules de neige
- Randonnées en raquettes
- Construction d'igloos
- Découverte de la montagne et de son environnement

Mais la montagne ne se découvre pas uniquement sur les skis ! Les jeunes partiront également à la rencontre de la **Savoie, de ses traditions et de sa gastronomie**, pour vivre une véritable immersion dans la culture locale.

Des journées bien remplies... et des soirées animées !

Après une journée au grand air, place aux **veillées**, aux jeux, aux activités manuelles et aux animations sportives proposées par notre équipe d'animation. De quoi partager de bons moments, se faire de nouveaux copains et repartir avec des **souvenirs plein la tête !**

Un encadrement adapté

Les activités de ski seront encadrées par notre équipe d'animation, avec un ratio de **2 animateurs pour 12 jeunes**, afin de permettre à chacun de progresser et de profiter pleinement des plaisirs de la glisse.

Informations importantes

Lors de l'inscription, pensez à nous communiquer **la taille, le poids et la peinture de votre enfant** afin de faciliter la préparation et la mise à disposition du matériel.

Aux Charmettes :
la montagne n'a pas fini de faire rêver nos jeunes

*Centre de vacances de la ville
de Champigny
Chalet Les Charmettes
73590 Saint-Nicolas-la-chapelle
2529, Route du Val d'Arly*

TARIFS séjour hiver 2027

COUT RÉEL / TARIF EXTÉRIEUR OU ASE*

911.84 €

TARIF MINIMUM (QF = 671€)

240.27 €

TARIF INTERMÉDIAIRE (QF = 1195€)

427.76 €

TARIF MAXIMUM (QF = 2034€)

577.80 €

*ASE : Aide Sociale
à l'Enfance



COMMENT S'INSCRIRE ?

Avant toute inscription ou pré-inscription, le calcul du quotient 2026/2027 sera obligatoire (QF septembre 2026 à aout 2027).

Pour l'inscription, vous devrez présenter les éléments suivants :

- 🔥 Titre d'identité
- 🔥 Attestation de sécurité sociale en cours de validité au moment du séjour (ou AME, CMU)
- 🔥 Livret de famille (et jugement en cas de divorce)
- 🔥 Carnet de santé de l'enfant avec les vaccins à jour (rappel DTCP obligatoire)

Toute particularité sanitaire devra être mentionnée sur la fiche sanitaire et les coordonnées du représentant légal mises à jour.

Pour valider l'inscription de votre enfant, un tiers de la participation restant à votre charge sera exigé (après décompte des éventuels chèques vacances, bon AVE, selon calendrier de campagne de la CAF94)

OÙ S'INSCRIRE ?

Accueil Enfance mairie de Champigny
(sur rendez-vous via le site internet de la ville ou votre espace famille)
14, rue Talamoni
01 45 16 40 00

Horaires
Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (17h pour l'Accueil Enfance en mairie le mercredi)
Samedi pour l'Accueil Enfance uniquement de 8h30 à 11h30

Annexe Bois l'Abbé
(sans rendez-vous)
14, place Rodin
01 89 12 46 30

Attention fermeture
Accueil Enfance :
Jeudi après midi

Annexes Bois l'Abbé :
1^{er} jeudi après-midi du mois
et le samedi matin

QUAND S'INSCRIRE ?

**DU 2 NOVEMBRE 2026
AU 12 DÉCEMBRE 2026**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Séjour 8/15 ans 2027

Tout dossier incomplet lors de l'inscription ne sera pas pris en compte.

1/3 du montant des participations familiales, sera sollicité à l'inscription. Le solde devra être réglé en un ou deux versements avant la fin du séjour, selon le calendrier défini.

Le programme non contractuel des activités et les dates des séjours donnés à titre indicatif, peuvent être modifiés du fait de certaines circonstances (horaires des trains, enneigement...).

Les familles qui n'auraient pas soldé les frais de séjours précédents sont invitées à le faire avant de procéder à toute nouvelle inscription (fournir le justificatif de paiement lors de l'inscription).

En cas d'annulation intervenant moins de 30 jours avant le départ, il sera retenu aux familles une somme forfaitaire de 75€.

À cette somme s'ajouteront les frais réels de transport (train ou car) engagés par la ville si les places n'ont pu être attribuées à d'autres enfants. Dans tous les cas de désistement, une somme forfaitaire de 30 euros restera acquise à la ville afin, de couvrir les frais de dossier.

Dans le cadre d'un rapatriement disciplinaire, le montant du séjour ne fera l'objet d'aucun remboursement. De plus, les frais supplémentaires, liés au rapatriement de l'enfant, seront facturés à la famille.

Une réunion d'information sera proposée une quinzaine de jours avant le départ.

Conditions générales de vente page 12



PLUS D'INFOS ?

Séjour Enfant

Contacter le service Temps de l'Enfant
200, rue de Verdun
01 89 12 43 98
osv@mairie-champigny94.fr



CHAMPIGNY-SUR-MARNE

